

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail - Patrie

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**CONFIE**

DECISION N° 000316 /D/MINHDU DU 27 AOÛT 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE  
DE GRÉ A GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°03519-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 22 JUILLET  
2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET D'EMBELLEMENT DE LA VILLE D'EBOWA DANS  
LE CADRE DES PREPARATIFS DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT (JMH), EDITION 2024.

FINANCEMENT : BIP MINHDU (Ligne Intervention d'Urgence) - Exercice 2024.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La constitution ;
- Vu La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Vu L'ordonnance 2024/001 du 20 juin 2024 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;
- Vu L'autorisation de gré à gré N°03519-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 22 juillet 2024 pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie et d'embellissement de la ville d'Ebolowa dans le cadre des préparatifs de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) édition 2024 ;
- Vu Le Procès-Verbal de la séance N° 78 du 22 Août 2024 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup> - Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

DCE	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Dossier de Consultation de l'Entreprise suivant autorisation de gré à N°03519-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 22 juillet 2024 pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie et d'embellissement de la ville d'Ebolowa dans le cadre des préparatifs de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) édition 2024.	EBOWA	GLOBAL TRADING COMPANY (GTC) BP : 16 215 Yaoundé Tél. : 6 96 31 67 37	214 993 515	Trois (03) mois

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera à Yaoundé, le 27 AOÛT 2024

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINHDU



LE MINISTRE

Yaoundé, le 27 AOÛT 2024

27 AOÛT 2024

*Ourtes née Ketcha Célestine*